



Centenaire
du Grand Prix
de Picardie



5 ET 6 SEPTEMBRE 2026
CIRCUIT DE PÉRONNE
ESTRÉES-MONS - BRIE - MESNIL-BRUNTEL

Clubs

Cadre réservé AHACP

Accepté Refusé

Espace- Zone :

Inscription n° :

Numéro emplacement:

Bulletin d'inscription

Page 1/2

Coordonnées du Club:

Club/Association :

N° SIRET :

Club monomarque : OUI NON

Mail :

Téléphone :

Adresse postale :

Représentant :

Véhicules (détail inscription type):

Nombre et type de véhicules proposés :

Marque(s) :

Modèle(s) :

Année(s) ou période :

Immatriculation(s) (si concerné) :

Propriétaire(s) :

Remarque :

Important :

Il conviendra de remplir une liste contenant les détails d'inscription type ci-dessus et de joindre au bulletin, à minima une photo par véhicule.

Les véhicules acceptés sont des automobiles et motos à caractère historique et/ou d'intérêt (collection, compétition, prestige...).

Il est possible de transmettre une liste de véhicules non complète lors de l'inscription, à condition de transmettre la liste détaillée à l'organisateur au plus tard, deux semaines avant l'évènement. Les véhicules devront être conformes aux critères évoqués.

L'AHACP se réserve le droit de refuser tout club ou véhicule qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation ou aux critères évoqués.

La date limite d'inscription est fixée au 20 juillet 2026. Aucune nouvelle inscription ne pourra être possible sur place ou après la date indiquée.

A réception de votre inscription complète, vous recevrez par la suite, par mail la confirmation de votre engagement, un programme détaillé, un plan d'accès ainsi qu'une liste de numéros utiles (hébergements...).

Les frais d'engagement s'élèvent soit à 10€, soit à 30€ par club, selon la formule choisie.

L'inscription d'un club est valable pour 5 véhicules. Il est possible d'ajouter des véhicules supplémentaires moyennant 5€ par véhicule.

L'engagement à 30€ donne droit le 5 septembre après-midi à une balade sur les alentours du circuit, avec visite d'un lieu emblématique de Péronne, suivie d'une exposition statique et d'un verre de l'amitié devant l'Hôtel de Ville. Il est également possible en option de prolonger la soirée du 5 septembre avec un repas-concert optionnel au prix de 25€ par personne.

Le 6 septembre, exposition statique de vos véhicules dans un espace dédié à proximité directe des roulages sur le circuit historique.

Il comprend également une plaque type rallye commémorative et la participation à la parade.

L'engagement à 10€ donne droit uniquement à l'exposition statique de vos véhicules dans l'espace dédié le dimanche 6 septembre.



Centenaire du *Grand Prix* de *Picardie*



5 ET 6 SEPTEMBRE 2026
CIRCUIT DE PÉRONNE
ESTRÉES-MONS - BRIE - MESNIL-BRUNTEL

Clubs

Cadre réservé AHACP

Accepté Refusé

Espace-Zone :

Inscription n° :

Numéro emplacement :

Page 2/2

Bulletin d'inscription

Contact association :

Association Historique de l'Automobile Club de Picardie
171 Rue Léon Dupontreué, 80000 AMIENS

Représentée par son président Gauthier GILLMANN
06.11.30.06.09
automobileclubpicardie@outlook.com

Contact inscription :

Chargé des inscriptions et vice-président : Yoan DA SILVA
06.79.01.36.41
grandprixpicardie@gmail.com

automobileclubpicardie.com
Facebook : AHACP
Instagram/TT : @grandprixpicardie

Réservation et règlement:

Je souhaite que mon club participe :

-uniquement le dimanche 6 septembre à l'exposition statique et je règle les frais d'engagement du club à hauteur de 10€: OUI NON
-ou le samedi 5 septembre à la balade suivie du verre de l'amitié et l'exposition du dimanche 6 septembre avec plaques rallye et parade et je règle les frais d'engagement du club à hauteur de 30€: OUI NON

Je souhaite nous inscrire également à la soirée optionnelle du samedi soir : OUI NON Si oui, pour personne (s) = 25€ x = €.

Je souhaite également inscrire des véhicules supplémentaires (si plus de 5) : OUI NON Si oui, pour véhicule (s) = 5€ x = €.

Je joins mon règlement d'un montant total de €.

Par chèque à l'ordre de "Association Historique de l'Automobile Club de Picardie" ou "AHACP" joint au bulletin et à envoyer à l'adresse ci-dessus.

Par virement bancaire (en précisant votre nom et prénom et club) sur le compte Crédit Agricole Brie Picardie de l'AHACP :

IBAN : FR76 1870 6000 0097 5713 6579 471

BIC : AGRIFRPP887

Le club participe à cet événement sous sa propre responsabilité. Il reconnaît que les organisateurs de l'AHACP ne peuvent être tenus pour responsables en cas d'accident, de dommages matériels ou corporels à ses membres ou aux autres participants.

Je déclare que l'ensemble des membres est en possession du permis de conduire, d'un véhicule conforme d'un point de vue sécurité et d'une assurance responsabilité civile couvrant la manifestation.

Le club et ses membres s'engagent à respecter les consignes et les normes de sécurité indiqués par les organisateurs et accepte le règlement disponible sur demande lors de l'inscription.

Signature du représentant avec nom et prénom :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus

Fait le à